

École primaire

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

Téléphone : 03.81.57.01.93

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

Procès-verbal du Conseil d'École du 2^{ème} trimestre Mardi 4 février , 17h30-19h00

Conseil d'école réuni en date du mardi 4 février de 17h30 à 19h sous la présidence de Mme PARRA LOPEZ Sandra, directrice de l'école. Mme Kréa étant secrétaire de séance.

Présents :

Monsieur le conseiller aux affaires scolaires, M. GUILLEMIN

Monsieur le DDEN, M. PERNIN

Mesdames et messieurs les représentants de parents d'élèves, Mme BUREAU, Mme MARX, Mme REY, Mme HIENNE, Mme PHILIPPE, Mme SEMERDJIAN, Mme RICHARD

Mesdames et Monsieur les enseignants, Mme PETOLAS, Mme COLARD, M. THEVENET, Mme DUMANCHIN, Mme KREA, Mme CAPPELLI, Mme DUCOULOUX

Madame la directrice du péri-scolaire, Mme GRANDVIENNOT

Mme DATEU ATSEM

Excusés :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme BAIRI

Monsieur le psychologue scolaire, M. MAIN

Madame la maîtresse E, Mme AVILES

Mesdames les AESH, Mme DEMOULIN et Mme POUSSIERE

Madame le service civique, Mme LORIGUET

Mme Comte, ATSEM

Mesdames et messieurs les représentants de parents d'élèves, M. MARCHISET, Mme GEROME, M. YALTIN,

*Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°1 du 07/11/2019

Ordre du Jour

L'école primaire de Novillars a adopté un nouveau nom : Ecole Primaire Jean Grosfilley.

L'inauguration s'est déroulée durant les vacances de fin d'année et une plaque a été installée à proximité de l'école.

Monsieur Grosfilley a été directeur durant des années de l'école de Novillars et était un acteur de la vie associative du village.

1/Projection des effectifs pour 2020-2021

*Effectifs 2019-2020 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9	14	18	21	19	22	17	16	21

Total : 157 élèves

*Effectifs 2020-2021 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
-----	----	----	----	----	-----	-----	-----	-----

10	17	14	18	20	19	22	17	16
----	----	----	----	----	----	----	----	----

Total : 153 élèves

Attention ces chiffres sont à prendre avec précaution car les prévisions des effectifs de TPS-PS se réalisent sur les listes de naissance de la commune et peuvent varier fortement.

Concernant l'organisation pédagogique, cela restera identique sauf en cas de fermeture de classe.

Avec 7 classes : on obtient une moyenne de 21,8 élèves par classe.

Avec 6 classes : on obtient une moyenne de 25,5 élèves par classe.

2/Sécurité : exercice incendie, exercice PPMS

*Exercice incendie : il aura lieu dans le courant du mois de février

*Exercice PPMS :

Un exercice académique s'est déroulé le 7 novembre 2019 et concernait un exercice d'attentat intrusion. Une alerte par SMS sur le téléphone de la directrice et de M. Thévenet a été réalisée par les services sécurité du rectorat.

Cela pose la question de la présence du téléphone portable et de sa consultation fréquente par les enseignants. L'alerte a été donnée et l'exercice s'est bien déroulé.

Les remarques restent identiques : le volet de la classe de TPS-PS qui laisse la vue sur la classe, les hublots dans les classes en élémentaire, la communication entre collègues de l'alerte (que faire en cas d'intrusion : sms mais les enseignants n'ont pas toujours leur téléphone à portée de vue), la fin de l'alerte (définition d'un mot de passe). Un prochain exercice sera réalisé au mois de mars.

Mme SEMERDJIAN informe de la possibilité d'une alerte lumineuse dans les classes (ampoule rouge ou verte).

Mme RICHARD propose l'installation de film opacifiant sur les hublots d'élémentaire afin d'empêcher la vue sur les classes lorsque nous sommes dans le couloir.

*Parking de l'école : Nous avons été alertés de nombreuses fois par des incivilités sur le parking de l'école.

Tout d'abord, des stationnements de toutes sortes et notamment qui bloquent l'accès à la place handicapée. Cette place ne doit en aucun cas être prise par des personnes n'ayant pas de macaron et ne doit pas être bloquée. En effet, plusieurs familles de l'école en ont besoin afin de leur permettre un trajet plus pratique.

Nous demandons à chaque famille de faire preuve de civisme et de respecter ces places si importantes pour nos élèves et leurs parents.

Un mot sera distribué aux familles.

De plus, nous regrettons les actes d'incivilités sur les véhicules des enseignants. En effet, deux voitures ont été vandalisées sur le parking de l'école. Nous remercions chaque famille pour leur vigilance afin que de tels actes ne se reproduisent plus.

3/Bilan et suivi des projets pédagogiques : projet d'école, liaison école-collège, sorties, actions des parents ...

*Liaison école-collège :

-Le tournoi de handball est de nouveau d'actualité pour permettre aux élèves de se familiariser avec les lieux du collège de Roulans. Celui-ci se déroulera le 14 mai ou le 19 mai. Mme PARRA LOPEZ demande la subvention d'un bus afin de pouvoir se rendre au collège de Roulans. Il sera possible de mutualiser ce bus avec les mairies d'Amagney /Vaire ou/et Deluz.

-Projet « Silence on lit » : Il s'agit de 15 min chaque jour / tous les deux jours en fonction des lieux où chaque personne se trouvant dans l'école lit (élèves, adultes, ...). Le but est évidemment de créer une vraie relation à la lecture et de voir un adulte lire.

*Sorties et projets des classes :

-#Ariane : un projet de musique électronique avec le conservatoire sera réalisé le mardi 10 mars dans la classe de CM1-CM2. Les élèves s'essaieront à la pratique et réaliseront une prestation en fin de journée. Les élèves rencontreront l'artiste Thomas Aguet-taz.

-Citadelle chante : L'école participe cette année encore à la chorale et aux rencontres chorales qui se déroulent à la citadelle. Notre date de passage est le vendredi 19 juin.

-Piscine CM2 : La classe de CM1-CM2 a obtenu un créneau de natation du vendredi 7 février au vendredi 3 avril. Il s'agira de 7 séances de natation à la piscine Mallarmé et permettra aux élèves de valider les compétences du savoir-nager attendues durant la scolarité. Nous remercions vivement la municipalité et l'association LPZN pour leur participation sans qui ce projet n'aurait pu être mené. Nous remercions également Mme PIPPARELLI, maître nageuse et mère d'élève de l'école pour son investissement dans ces séances de natation.

-Judo : Les classes de CP-CE1, de CE1-CE2 et de CE2-CM1 participeront à des séances de judo dispensées par un intervenant qualifié M Robin Boucard du 2 mars au 10 avril. Cela permettra aux élèves de développer les compétences attendues des programmes en EPS sur les jeux d'opposition. Merci encore à l'association de parents LPZN qui finance ce projet totalement.

-Projet « fête du livre » de Palente

Différentes classes sont impliquées dans ce projet de « *fête du livre* » avec la bibliothécaire de la commune. Le thème de la fête du livre de Palente est « Rêves Party ».

-*les élèves de CP-CE1* : Création d'un livre à toucher et en braille sur le thème

-*les élèves de CM1-CM2* présenteront la battle de lecture (chaque groupe d'enfants de CM1/CM2 présentent une courte pièce de théâtre ou autre pour mettre en valeur leur livre préféré d'une sélection en lien avec le festival du livre). Cette rencontre se déroulera le jeudi 18 juin dans la commune de Marchaux. Nous nous rendrons l'après-midi rencontrer les autres classes participant à ce projet (Marchaux et Chalezeule). Suivra un goûter puis un spectacle d'une compagnie de théâtre sera offert aux enfants à 17h. Les élèves rentreront vers 18h30/19h.

Le bus sera pris en charge par la mairie.

Le jeudi 18 juin matin, la classe recevra un auteur de littérature Philippe Lechermeier, auteur dont les ouvrages font partie de la sélection du festival.

-Service sanitaire : Des étudiants en médecine interviendront en mars auprès des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 sur le thème des conduites addictives (alcool, tabac, écrans, ...)

-Carnaval : Le carnaval de l'école se déroulera le vendredi 21 février après-midi en intérieur ou extérieur en fonction de la météo. Une déambulation se déroulera à partir de 14h dans les rues de Novillars (une déclaration vigipirate a été réalisée auprès de la préfecture). A partir de 16h30, une buvette sera proposée aux familles par l'association de parents. A 17h, le bonhomme Carnaval sera brûlé.

-Sécurité routière CM2 : cette année encore, la classe de CM2 s'inscrit pour bénéficier de l'épreuve sur la sécurité routière avec les gendarmes. La participation n'est pas garantie, elle dépendra de la disponibilité des gendarmes.

-ASTEP CM2 : Une étudiante en sciences, Mme PICARD Océane interviendra auprès des élèves de CM2 de février à avril afin de réaliser des séances co-construites avec Mme PARRA LOPEZ autour des plantes et de la germination.

-Spectacle élémentaire : un spectacle en partenariat avec les 2 scènes se déroulera auprès des 4 classes d'élémentaires. La date est connue mais ne sera pas communiquée sur demande des artistes afin que les élèves ne soient pas informés.

-Photos de classe : le mardi 5 mai matin.

***Actions de LPZN :**

-Vente de fromages, saucisses : commandes avant les vacances pour livraison la semaine de rentrée.

- Livre de recettes coopératif prévue pour la fin de l'année

-Bourse à la puériculture le 29 mars

-Kermesse prévue le 26 juin

4/Argent : *coopérative scolaire et investissements municipaux*

***Bilan comptable des comptes affiliés à l'OCCE :**

Compte élémentaire : 1659,57€

Compte maternelle : 2000 € environ

*Demandes d'investissements :

Maternelle	Elémentaire
Crédit fournitures scolaires : 20€ par élève Subvention coopérative : 17€ par élève	
	Crédit papiers : 100 ramettes A4 + 5 ramettes A3
Crédit pédagogie : 300€ / classe soit 900€ Crédit Noël : 100€ / classe soit 300€ Crédit renouvellement mobilier et coins-jeux : 500€	
	Crédit bus : 8 bus par année soit 1000€
Crédit sortie de fin d'année : 1/3 du prix du bus + des entrées de la sortie de fin d'année	Demande d'une subvention exceptionnelle pour le remplacement de tables + chaises : ->Demande de 10 tables + 10 chaises soit 1200€ Subvention demande numérique : vidéoprojecteurs classe de CM1-CM2, CP-CE1 et CE1-CE2 1 TBI a un coût d'environ 1500€ 1 ordinateur a un coût de 500 à 700€ Soit pour équiper une classe environ 2000€. Soit pour équiper trois classes environ 6000€.
Crédit direction : 150€	
Panneau d'affichage commun pour l'école primaire à placer sur le mur derrière le poteau de la salle socioculturelle : 97,5cm X 92 cm → 400€	
Subvention exceptionnelle : natation pour les CM2 (devis en cours : environ 1300€)	
Subvention exceptionnelle sortie de fin d'année élémentaire	

5/Travaux

Sécurité : Un problème demeurait sur la fermeture du portail d'entrée de l'élémentaire. Désormais, tous les enseignants et membres du personnel disposent d'une clé pour fermer le grand portail de l'élémentaire. Une problématique demeure quant à l'organisation de la fermeture du portail de l'élémentaire car aucune sonnette ne permet de savoir qu'une personne s'y trouve et

cela demanderait aux enseignantes de l'école de quitter leur classe pour aller ouvrir pour les entrées des personnes du bâtiment de l'élémentaire et du bâtiment de la maternelle.

La solution envisagée serait d'installer un visiophone avec ouverture à distance du portail afin de permettre la sécurisation réelle et effective de l'école. En l'état, le portail reste ouvert. Des devis sont en cours. Monsieur Kolly s'est rendu dans l'école pour étudier la faisabilité de ce projet de visiophone. La question de la localisation pour l'installation des récepteurs est posée : il est convenu de l'installer dans la classe de Mme PARRA LOPEZ. Pour le bâtiment de la maternelle, il est proposé de l'installer dans la classe de Mme COLARD. La question reste en suspens et ce jusqu'à l'avis de l'installateur et de la faisabilité des installations.

Bâtiment Maternelle	Bâtiment Elémentaire
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un préau - Peintures des locaux communs (couloirs, rotonde, coin des ATSEM, salle de réunion) - Pose de protections permettant d'éviter que les bancs de la rotonde ne viennent casser les vannes thermostatiques des radiateurs - Tracer les lignes de fond de cour - Volet pour la porte des TPS-PS (porte qui donne accès sur la cour) - Installation d'urinoirs pour garçon - Armoire à pharmacie - Poignée de porte classe des MS à modifier 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Elève non-voyant</u> : trous des arbres (grille/résine) - Peinture des portails de l'école - Demande de rails de vélos supplémentaires - Demande de bancs dans la cour de récréation - 2 Chéneaux percés -Volets à regraisser -Issue de secours qui donne sur la maternelle à protéger

6/Questions diverses

Trois questions émanant des parents d'élèves :

***Le chauffage en maternelle :** « *Les parents se posent la question de savoir si cela est résolu et s'il y a des solutions à apporter autres que couvrir et surcouvrir les enfants ou les ramener à la maison.* »

Une pièce de la chaudière est changée, et pour le moment, cela fonctionne bien. Prochainement le chauffage de l'école sera fourni par la chaudière co-génération fonctionnant avec l'énergie de la biomasse.

***Le souci de climat scolaire :** « *Plusieurs parents font part d'un souci de climat scolaire en maternelle non lié aux enseignants mais à quelques enfants* »

Les situations d'enfants sont prises en charge et communiquées à chacune des familles concernées. Tout est mis en œuvre pour que le climat scolaire s'apaise, chaque enseignant veillant à la sécurité et au bien-être de chaque élève.

Les représentants de parents interpellent Mme PARRA LOPEZ sur l'éventualité par les parents de réaliser une pétition ou de contacter l'inspection afin de faire part de cette problématique. Les représentants de parents font part d'une volonté de changement de climat scolaire.

Mme PARRA LOPEZ rappelle que tout est mis en œuvre pour apprendre à chaque élève à se comporter comme un élève, que le projet d'école porte sur le climat scolaire et que la mobilisation est collective de la part de l'équipe éducative pour faire évoluer cette situation. Elle exprime le besoin d'apprendre à des individualités à se comporter en tant qu'élève et au groupe d'apprendre à réagir face à des comportements inappropriés, c'est aussi cela développer ses compétences sociales.

***Atsem en maternelle :** « *Une Atsem est absente. Sera-t-elle remplacée ? Pour des soucis tant sécuritaires que pédagogiques* ».

Un remplacement est mis en place. Mme GRANDVIENNOT exprime la difficulté pour la mairie de recruter une personne qualifiée (avec le CAP petite enfance) afin de réaliser des remplacements à la semaine. Elle rappelle que la mairie fait tout son possible pour pallier aux absences des agents.

Une question émanant des enseignants de l'école :

*La question des papiers essuie-mains : il est noté depuis quelques temps qu'il manque régulièrement du papier dans les distributeurs d'essuie-mains. Cela est problématique pour les élèves qui ne peuvent se sécher. La personne chargée de l'entretien indiquait une difficulté lors des commandes.

*Nous tenions à remercier M Beluche pour toutes ces années d'investissement et de présence pour l'école et les enfants. Merci pour son écoute et son aide précieuse. Mme PARRA LOPEZ précise qu'il n'est ici en aucun cas rapport avec des décisions politiques mais qu'il est ici remercié l'humain présent et bienveillant que Monsieur Beluche a été toutes ces années avec les enseignants de l'école.

*Calendrier scolaire : le jeudi 21 mai étant férié, il n'y aura pas classe le vendredi 22 mai. Il n'y aura pas classe également le lundi de Pentecôte (lundi 1^{er} juin).

Date du prochain conseil d'école : Lundi 22 juin 17h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00

Secrétaire de séance : Mme KREA

Président de séance, Mme PARRA LOPEZ